



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E198535

VALABLE JUSQU'AU 23/02/2026

ÉDITÉ LE 05/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 892 984 683 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4731082-0

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146965257

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146965257

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/12/2024

Raison sociale : SC BOIS

6 RUE DU FUVERAT
ZONE ARTISANALE DES HAUTS DU DOUBS
25240 BREY-ET-MAISON-DU-BOIS

Téléphone : 06 08 53 63 99

Fax :

Portable : 06 08 53 63 99

Site Internet : www.scois-menuiserie-charpente.com

E-mail : scois.saillardclevy@gmail.com

Responsabilité légale :

SAILLARD BRUNO, JEAN-MARIE CO-GÉRANT / CLEVY VICTORIEN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	29/11/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	29/11/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	29/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/02/2023
o Fenêtres de toit	24/02/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/02/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	24/02/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.